

LA VIE ECONOMIQUE

DU SUD-OUEST

JÉRÉMIE BALLARIN
CHRISTIAN DELACHET,
ET LUC JOUBERT
Créateurs de Wanted

BORDEAUX

LES
RESEAUX
SOCIAUX
EN QUÊTE
DE SENS



WANTED

**TOUS ENSEMBLE
À TABLE !**

Par Jennifer WUNSCH

« **N**ous voulons créer des espaces de confiance pour rapprocher les gens, aussi bien sur le digital, via Facebook, que dans des espaces physiques, comme les Wanted Cafés. » Jérémie Ballarin et ses amis Christian Delachet et Luc Joubert ont lancé Wanted Community en 2011. Ces 3 Bordelais de naissance finissaient alors leurs études à Paris, et ont créé un groupe Facebook parisien pour s'entraider au quotidien, « à trouver des stages, des logements... », se souvient Jérémie.

Rapidement, la communauté s'agrandit. Elle compte aujourd'hui 500 000 personnes, « c'est le plus gros groupe local sur Facebook dans le monde », assure ce diplômé d'une école de commerce, spécialisé dans le conseil en communication digitale. En 2015, année où les 3 amis lancent le groupe bordelais, qui compte aujourd'hui plus de 150 000 personnes, ont lieu les attentats de Paris. Dans la capitale, « le groupe devient alors un terrain d'entraide d'urgence, permet de rechercher des gens... On a vu que ce qu'on avait créé n'était pas que pratique, mais que cela pouvait aussi servir dans les cas plus critiques. La notion de solidarité est vraiment implantée dans le groupe », remarque Jérémie Ballarin. Aide pour les gens dans la rue, distribution de repas, logements et jobs trouvés via la plateforme... La dimension sociale de la Wanted Community prend toute son ampleur.

APRÈS BORDEAUX, UN WANTED CAFÉ À PARIS

« Le groupe est devenu un outil pour créer du lien et lutter contre la solitude », estime Jérémie. Et tandis que les 3 amis cherchent un modèle économique - ils ont supprimé la publicité de leurs groupes - afin de gagner leur vie avec ce projet, ils décident de monter un lieu physique. En 2018 ouvre le premier Wanted Café, à Bordeaux, où ils sont rentrés. Grâce à un système de plats et de cafés suspendus, dans lequel les uns payent un peu plus cher pour ceux qui ne peuvent pas payer, « on met tout le monde à la même table », se réjouit Jérémie. Et ça marche : la première année, ils dégagent 400 000 euros de chiffre d'affaires. 2 % sont reversés à des associations d'entraide et de solidarité, 3 000 plats et cafés ont été distribués gratuitement. Depuis peu, y sont également organisées des « tablées solidaires », où une dizaine de membres de la communauté apportent à manger, cuisinent, servent et partagent un repas avec 50 à 90 convives dans le besoin.

1 MILLION DE DOLLARS DE FACEBOOK

Au total, Wanted Community compte 86 groupes locaux, modérés par 80 volontaires, ils réunissent un million de membres en France, et génèrent 18 millions

d'interactions par an. Il n'en fallait pas moins pour attirer l'attention de Facebook, qui sélectionne en 2018 Wanted comme l'une des 5 communautés les plus impactantes sur son réseau, la seule en Europe. À la clé, les 3 amis obtiennent un accompagnement du premier réseau social au monde : « Facebook a actionné notre visibilité, il y a eu de fortes retombées médiatiques, nous permettant d'atteindre 50 millions de personnes en France. Ils nous accompagnent aussi sur le développement de notre projet », explique Jérémie Ballarin depuis San Francisco, où il est justement en visite chez Facebook. Et *last but not least*, Wanted reçoit une dotation d'un million de dollars de Mark Zuckerberg. « Nous avons utilisé cet argent pour embaucher des gens sur le développement de la communauté, la communication, pour nous payer, car jusqu'ici, ce n'était pas le cas ! Et une partie servira au Wanted Café Paris que nous sommes en train de développer », confie Jérémie. Aujourd'hui, Facebook est « un partenaire qui profite de nous pour son image. Nous, on a des valeurs, eux, ils ont une force de frappe. À notre petite échelle, on se sert de Facebook pour faire de belles choses », estime le jeune homme.

« LE GROUPE EST DEVENU UN OUTIL POUR CRÉER DU LIEN ET LUTTER CONTRE LA SOLITUDE »

PÉRENNITÉ

Le vrai challenge à venir pour Wanted, c'est de pérenniser son concept, car « nous privilégions la mission, l'impact social, et non pas le modèle économique », reconnaît Jérémie Ballarin. Alors le trio, qui vit désormais entre Paris et Bordeaux, veut continuer de « créer des espaces où lier les gens, qu'ils fassent corps, des lieux du vivre ensemble, de l'horizontalité ». La prochaine étape ? « Faire ce qu'on fait dans les Wanted Cafés à plus grande échelle, dans des espaces avec des emplois, des logements. » Pour cela, ils discutent avec des institutions et des entreprises, et s'inspirent de lieux tels que les squats berlinois ou grecs ou Darwin à Bordeaux... La Wanted communauté n'est pas près de s'arrêter.

DORDOGNE / GIRONDE UN CHEF PÂTISSIER BRILLE À PARIS

Adrien Salavert, originaire de Périgueux et passé par le Grand Hôtel de Bordeaux puis par le restaurant 2 étoiles Skiff Club au Pyla-sur-Mer, a été distingué par le guide Michelin 2020 dans la promotion Passion Dessert. Chef pâtissier depuis mars 2018 du restaurant doublement étoilé Le Gabriel, à La Réserve Paris, il explique que son travail « s'inscrit dans la continuité de la cuisine du chef Jérôme Banctel pour apporter la touche finale d'un repas gastronomique au Gabriel ». Il a eu les honneurs de la scène lors de la cérémonie officielle du 27 janvier. Ce prix le fait entrer dans le cercle très convoité des pâtissiers d'excellence, qui ne compte cette année que neuf lauréats.



© D.F.



© D.F.

DORDOGNE SOUTIEN AUX JO 2024

La Dordogne compte parmi les 7 départements de Nouvelle-Aquitaine (Corrèze, Creuse, Landes, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques, Haute-Vienne) engagés avec l'Assemblée des Départements de France dans l'aventure « Terre de Jeux 2024 ». Germinal Peiro était au Sénat aux côtés de Tony Estanguet, président du Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, pour signer les conventions de cette vague de labellisation pour l'accueil des Jeux olympiques. Ces départements s'engagent aussi ce début février pour la 4^e édition de la semaine Olympique et paralympique à l'école.

NOUVELLE-AQUITAINE ADECCO RECRUTE 710 SOIGNANTS

Adecco Medical filiale du Groupe Adecco annonce 710 postes à pourvoir dans le secteur de la santé en Nouvelle-Aquitaine pour ce premier trimestre : 240 postes en CDI et CDD et 470 postes en intérim. Aides-soignants, infirmiers, infirmiers de bloc opératoire et préparateurs en pharmacie sont notamment recherchés, comme tous types de profils, au sein d'établissements publics comme privés. Les candidats intéressés peuvent postuler sur www.adecco.fr/medical. Ils peuvent également s'adresser à Aloha Medical, le chatbot d'Adecco Medical, disponible sur Facebook Messenger : facebook.com/AdeccoMedicalFR



AGROALIMENTAIRE LES NÉO-AQUITAINS AU SALON DU FROMAGE

Vingt-six exposants néo-aquitains seront présents au Salon du fromage et des produits laitiers, du 23 au 26 février, à Paris, porte de Versailles. Ce rendez-vous réservé aux professionnels qui réunit près de 270 producteurs, fabricants d'équipements et prestataires de services constitue l'occasion de rencontrer plus de 8 000 crémiers-fromagers, grossistes, restaurateurs ou distributeurs venus du monde entier. Parmi les participants néo-aquitains de cette 16^e édition : le grossiste From Terroir d'Augignac et Marc Peyrey, producteur de tomates séchées et de fruits mi-cuits à Eyraud-Crempse-Maurens, et Chêne vert, producteur de fromages de chèvre à Saint-Front-sur-Nizonne représenteront la Dordogne. La fromagerie Baechler du Temple-sur-Lot (Lot-et-Garonne) ou Wininfo, cabinet d'ingénierie informatique permettant de gérer et assurer la traçabilité des fromages, basé à Gujan-Mestras (Gironde), seront également de la partie.

NOUVELLE-AQUITAINE DES MOYENS POUR LES CENTRES-VILLES

173 millions d'euros : c'est le montant des financements mobilisés dans le cadre du programme « Action cœur de ville » en Nouvelle-Aquitaine depuis son lancement fin 2017, dont 64,6 millions d'euros par l'État, 40,8 millions d'euros par la Banque des territoires, 44,9 millions d'euros par le Groupe Action logement et 23 millions d'euros par l'Établissement public foncier de Nouvelle-Aquitaine. Dans les 22 villes de la Région retenues dans le cadre du plan d'action pour redynamiser les centres-villes (Périgueux, Bergerac, Libourne, Mont-de-Marsan, Dax, Agen, Villeneuve-sur-Lot, Marmande-Tonneins, Angoulême, Cognac, Saintes, Rochefort, Tulle, Brive-la-Gaillarde, Guéret, Pau, Bayonne, Niort, Bressuire, Poitiers, Châtelleraut et Limoges), ces moyens permettent d'accompagner l'ingénierie des collectivités locales et de soutenir les projets notamment en matière de foncier, d'habitat, de mobilités douces et d'équipements publics. Au niveau national, 5 milliards d'euros doivent être mobilisés sur 5 ans sur 222 communes.



NOUVELLE-AQUITAINE JP ÉNERGIE ENVIRONNEMENT INVESTIT

L'entreprise normande JP Énergie Environnement (50 millions d'euros de chiffre d'affaires et 70 salariés), spécialisée dans le développement de parcs photovoltaïques et éoliens, s'implante en Nouvelle-Aquitaine avec deux projets de centrales photovoltaïques. La première de 16 hectares, en cours d'installation à Thenon (Dordogne), sur une ancienne plateforme d'Autoroutes du Sud de la France (ASF), représente un investissement de 11 millions d'euros. Avec une mise en service prévue en juin, elle assurera une production annuelle de 16 882 MWh, soit l'alimentation en électricité de 7 940 habitants. À Labarde (Gironde), sur l'ancienne décharge de Bordeaux Métropole classée installation pour la protection de l'environnement (ICPE), elle investit 55 millions d'euros dans une centrale photovoltaïque sur 60 hectares avec une production prévisionnelle de 73 360 MWh/an, soit l'énergie suffisante pour alimenter en électricité 34 550 habitants. Elle devrait être opérationnelle fin 2020 avant une nouvelle tranche de travaux raccordée au réseau en 2021.

LOT-ET-GARONNE S'INSCRIRE AU CONCOURS D'ENTRÉE DES EGC

Les élèves de Terminale français ou étrangers qui envisagent, à partir de septembre 2020, de suivre une formation en 3 ans aux métiers de la Gestion et du Commerce à l'EGC d'AGEN, doivent impérativement s'inscrire au concours d'entrée à partir du 22 janvier sur Parcoursup. Pour pouvoir passer ce concours (900 places ouvertes), 2 possibilités : Via le site PARCOURSUP / rubrique Écoles de Commerce/ Réseau EGC. Les épreuves du concours se dérouleront le mercredi 8 avril ou le samedi 18 avril 2020 dans 16 centres d'examen répartis sur tout le territoire national. Les boursiers sont remboursés des frais d'inscription à ce concours (90 €). Directement auprès des écoles pour 3 campus EGC : Le Mans, Lille et de Nouméa qui organisent leur propre concours à des dates spécifiques. Rappelons que les EGC, qui sont adossées aux Chambres de Commerce et d'Industrie, ont un effectif de 1 740 étudiants. Elles délivrent un titre certifié inscrit au RNCP de niveau 6 (BAC+3) de « Responsable en marketing, commercialisation et gestion ». Le diplôme des EGC bénéficie aussi du label Bachelor des CCI. Réparties en métropole et dans les DOM-TOM, les Écoles de Gestion et de Commerce constituent le 1^{er} réseau d'Écoles de Commerce à Bac+3, avec un total de 22 campus. L'an dernier, près de 1 850 candidats s'étaient présentés au concours EGC avec un taux de réussite de 58 %. Le profil des élèves entrants en 1^{re} année des EGC est varié, même si la proportion de BAC ES représente la moitié de l'effectif.



LOT-ET-GARONNE LE CFA LA PALME SE DÉVELOPPE

La Région Nouvelle Aquitaine a débloqué 8,36 millions d'euros pour la rénovation du CFA La Palme à Agen (premier CFA de France) sur un investissement total de 14 millions d'euros (1 million pour l'Agglomération d'Agen, 750 000 euros pour le Conseil Départemental, 3,5 millions d'euros pour la Chambre de Métiers et de l'Artisanat interdépartementale, l'Association nationale pour le développement de la formation s'engage jusqu'à 300 000 euros). Le plateau technique de la future antenne du CFA de La Palme accueillera une partie des 800 apprentis du centre de formation agenais. La livraison est prévue en 2025. L'actuel établissement créé en 1964 connaîtra quant à lui un véritable lifting. Ces travaux s'inscrivent dans un vaste programme global de rénovation des CFA de Lot-et-Garonne, Dordogne et Gironde. L'artisanat représente 23 000 emplois en Lot-et-Garonne.



LOT-ET-GARONNE LE MICHELIN : PLUS ET MOINS DANS LES DISTINCTIONS

Le restaurant *L'Affranchi* à Agen vient de décrocher un Bib Gourmand par le célèbre Guide rouge Michelin édition 2020. C'est la seule table du département à être ainsi distinguée cette année. En revanche, après Bernard Loiseau, Marc Veyrat, Paul Bocuse, c'est Michel Trama qui passe de deux étoiles à une étoile au *Guide Michelin 2020* pour son restaurant *L'Aubergarde* à Puymirol. Fin 2019, Michel Trama avait été désigné par le Gault & Millau comme l'un des dix meilleurs chefs français...

24. DORDOGNE

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE SIAEP DE LA CHAPELLE FAUCHER - CANTILLAC

M. Christian MAZIERE - Président
Mairie 24530 LA CHAPELLE FAUCHER
Tél : 05 53 54 81 43
mèl : david.gonzalo@smde24.fr

L'avis implique un marché public

Objet : SIAEP DE LA CHAPELLE FAUCHER CANTILLAC AEP Tranche 2020_91 ACCORD CADRE A BONS DE COMMANDE Renouvellement, renforcement, extensions de réseau et branchements

Référence acheteur : LACHAPFAUCHER

Type de marché : Travaux

Procédure : Procédure adaptée

Code NUTS : FRI11

Description : Fourniture et pose de canalisations d'eau potable, branchements particuliers et accessoires

Forme du marché : Prestation divisée en lots : non

Les variantes sont acceptées

Conditions relatives au contrat

Cautionnement : voir le CCAP

Conditions de participation

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat : voir le RC

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

65% Valeur technique de l'offre appréciée à l'aide du mémoire technique

35% Prix

Remise des offres : 28/02/20 à 12h00 au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Validité des offres : 90 jours, à compter de la date limite de réception des offres.

Renseignements complémentaires : Le DCE est téléchargeable gratuitement sur le profil d'acheteur suivant : <http://marchespublics.dordogne.fr>

Les plis électroniques devront être remis selon les conditions fixées dans le règlement de la consultation.

Instance chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE BORDEAUX, 9 Rue Tastet, BP 947, 33063 Bordeaux - Cedex, Tél : 05 56 99 38 00 - Fax : 05 56 24 39 03, mèl : greffe.ta-bordeaux@juradm.fr, web : <http://bordeaux.tribunal-administratif.fr/>

Envoi à la publication le : 04/02/20

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://marchespublics.dordogne.fr>

20300127

**LA VIE
ECONOMIQUE**
DU SUD-OUEST HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS ÉCONOMIQUES

ABONNEMENT

1 AN D'ABONNEMENT 34 € TTC SOIT 52 NUMÉROS

NOM _____

PRÉNOM _____

ENTREPRISE _____

ADRESSE _____

EMAIL _____

TEL _____

Adresse de livraison si différente de l'adresse de facturation à compléter et à retourner, accompagné de votre règlement à l'ordre de la VIE ÉCONOMIQUE
106 rue Fondaudège CS 71900 - 33081 BORDEAUX Cedex

CONTACT : CATHERINE DEPETRIS
ABONNEMENT@ECHOS-JUDICIAIRES.COM / 05 57 14 07 55

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE CDC ISLE ET CREMPSE EN PÉRIGORD

Mme Marie-Rose VEYSSIERE - Présidente
Mairie - Place Woodbridge
24400 MUSSIDAN
Tél : 05 53 81 00 88
mèl : communaute-de-communes@mussidan.fr

L'avis implique un marché public

Objet : Maîtrise d'œuvre pour des travaux de réhabilitation et de construction d'une Maison de Santé Pluridisciplinaire avec un laboratoire de biologie médicale

Référence acheteur : 2020MOE02

Type de marché : Services

Procédure : Procédure adaptée

Code NUTS : FRI11

Forme du marché : Prestation divisée en lots : non

Les variantes sont refusées

Conditions de participation

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat : Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :

Liste et description succincte des conditions :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.
- Document prouvant que le candidat dispose d'une autorisation spécifique ou est membre d'une organisation spécifique pour pouvoir fournir dans son pays d'origine le service concerné.

- Formulaire DC1, Lettre de candidature _ Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

Capacité économique et financière : Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.

- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

Référence professionnelle et capacité technique : Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.

- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

60% Valeur technique de l'offre

40% Prix

Remise des offres : 03/04/20 à 12h00 au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Validité des offres : 3 mois, à compter de la date limite de réception des offres.

Renseignements complémentaires : Le DCE est téléchargeable gratuitement sur le profil d'acheteur suivant : <http://marchespublics.dordogne.fr>

Les plis électroniques devront être remis selon les conditions fixées dans le règlement de la consultation.

Il s'agit d'un marché périodique : NON

Instance chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE BORDEAUX, 9 Rue Tastet, BP 947, 33063 Bordeaux - Cedex, Tél : 05 56 99 38 00 - Fax : 05 56 24 39 03, mèl : greffe.ta-bordeaux@juradm.fr, web : <http://bordeaux.tribunal-administratif.fr/>

Envoi à la publication le : 07/02/20

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Cette consultation bénéficie du Service DUME.

Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://marchespublics.dordogne.fr>

20300154

**MONTPON
MOTOCULTURE**
Société à Responsabilité
Limitée au capital de 10 000 €
Siège social : Les Landes
24 300 SAVIGNAC DE
NONTRON

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 05 Février 2020, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée.

Dénomination sociale : MONTPON MOTOCULTURE

Capital : 10 000 € divisé en 1000 parts sociales d'un montant de 10 € chacune, entièrement souscrites et libérées à la constitution.

Siège : Les Landes 24 300 SAVIGNAC DE NONTRON

Objet : L'achat et la vente, neuf ou d'occasion, la réparation et la location, de matériels de motoculture, cycles, motocycles, matériel agricole, pneumatiques, lubrifiants, outillage à main, articles de sport et de camping.

Durée : 50 ans à compter de l'immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés.

Gérance : est nommé en qualité de gérant pour une durée indéterminée, Monsieur David LAPEYRONNIE, né le 08.11.1980 à PERIGUEUX (24) demeurant Les Landes 24 300 SAVIGNAC DE NONTRON

Immatriculation : La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce de PERIGUEUX.

Pour avis et mention

Le gérant
20VE00584



2 rue Le Bret 24107 BERGERAC CEDEX

DE LA CENDRE
Société civile d'exploitation agricole au capital de 10 000,00 euros
Siège social 185 Impasse de la Jaumarie 24380 VERGT

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à VERGT du 17 janvier 2020 enregistré à PÉRIGUEUX, le 23 janvier 2020 sous les références 2404P01 2020 A 00194, il a été constitué une société civile d'exploitation agricole présentant les caractéristiques suivantes :

- Dénomination : DE LA CENDRE ;
- Siège : VERGT (24380), 185 Impasse de la Jaumarie ;
- Durée : 99 à compter de sa date d'immatriculation au RCS de PÉRIGUEUX ;

- Objet : Exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L311 du Code Rural et Gavage

- Capital : 10 000,00, constitué uniquement au moyen d'apports en numéraire libérés à hauteur de 1/5 de leur valeur nominale ;

- Gérance : a été nommé gérant de la société sans limitation de durée : Monsieur Olivier PALENCHE, demeurant à 185 Impasse de la Jaumarie 24380 VERGT

- Cession de parts : les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément donné par décision collective extraordinaire ; Sont dispensées d'agrément les cessions consenties à des associés, au conjoint ou au partenaire d'un pacte civil de solidarité de l'un d'eux ou à des ascendants ou descendants du cédant.

Pour avis La gérance
20VE00511

Par ASSP en date du 05/02/2020 il a été constituée une SCI dénommée :

PYRAMIDE

Siège social : 8 Avenue du Général De Gaulle 24660 COULOUNIEUX-CHAMIERES
Capital : 100 €

Objet social : l'acquisition, la conservation, l'administration et la mise en location de tout terrain et immeuble construit ou en cours de construction ; la réfection, la rénovation, la réhabilitation de tout immeuble, ainsi que la réalisation de tous travaux de transformation, amélioration, installations nouvelles conformément à leur destination ; la mise à disposition à titre gratuit ou onéreux de biens et droits immobiliers appartenant à la Société à l'un quelconque de ses associés ; toute opération financière, mobilière ou immobilière, directement ou indirectement rattachée à l'objet social, en facilitant la réalisation et n'affectant pas le caractère civil de la Société.

Gérance : M BEN-CHARQUI Rachid demeurant 178 Avenue Maréchal Juin 24000 PÉRIGUEUX ; M AUDONNET Thomas Pierre demeurant Puyssombert 24110 BOURROU

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de PÉRIGUEUX.
20VE00594

Par ASSP en date du 31/01/2020 il a été constituée une SCI dénommée :

EUGENE HABITAT

Siège social : Lieu-dit La Gare 24310 BIRAS Capital : 1000 € Objet social : Acquisition et locations de biens mobiliers et immobiliers Gérance : Mme DABRIGEON Charlotte demeurant Lieu-dit La Gare 24310 BIRAS Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de PÉRIGUEUX.
20VE00529

SELARL LASCAUX JURIS NOTAIRES
Maîtres Fabrice RENAUD et Mai ESSER-RENAUD
1 Place de la Libération
24290 Montignac

LE BISTROT DE LOUISE
Société en Nom Collectif
Le Bourg 24590 SAINT GENIES
RCS BERGERAC

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte authentique en date du 17 décembre 2019, il a été constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : LE BISTROT DE LOUISE

Forme sociale : Société en nom collectif.

Au capital de : 1200€

Siège social : Le Bourg SAINT GENIES (24590)

Objet social : Acquisition et l'exploitation de tous commerces de bar, restauration, snack, débit de boissons et débit de tabac.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BERGERAC.

Gérance : Mme Véronique LAURENT épouse JOURDAIN demeurant à ARCHIGNAC (24590) Embes et Monsieur Daniel TOUCHARD demeurant à SAINT GENIES (24590) Le Bourg.

Associés : Mme Véronique LAURENT épouse JOURDAIN demeurant à ARCHIGNAC (24590) Embes et Monsieur Daniel TOUCHARD demeurant à SAINT GENIES (24590) Le Bourg.

Pour avis
20VE00555

Par ASSP en date du 02/01/2020, il a été constituée une SASU dénommée :

CAMPING CAR VAN FOURGON

Sigle : CCVF Siège social : route de la Mazardie 24750 BOULAZAC ISLE MAIROIRE Capital : 1000 € Objet social : la vente, l'installation d'accessoires pour camping car, négoce de camping car Président : M VAN OS ROBERT demeurant ROUTE DE LA MAZARDIE 24750 BOULAZAC ISLE MAIROIRE élu pour une durée de INDETERMINÉE ans. Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Clauses d'agrément : Les actions sont librement cessibles ou les actions sont cessibles avec l'accord du président de la société aux tiers. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de PÉRIGUEUX.
20VE00523

Par ASSP du 29/11/2019, il a été constituée une SAS dénommée **LACANAUD**. Siège social : 46 la Canaud 24500 Serres-et-Montguyard. Capital : 1 000 €. Objet : l'organisation, la promotion et la gestion d'événements professionnels (séminaires, salons, foires commerciales, congrès, conférences.). Président : M. Jonathan Carle FULLER, 46 la Canaud 24500 Serres et Montguyard. DG : Mme Elizabeth Joy FULLER, 46 la Canaud 24500 Serres et Montguyard.

Durée : 99 ans. Immatriculation au RCS de BERGERAC.
20VE00098

Par ASSP en date du 20/12/2019 il a été constituée une EURL dénommée :

BELLE VUE

Siège social : 8 CHEMIN DE BELLE VUE 24750 CHAMPCEVINEL Capital : 1 € Objet social : AGENCE DE MARKETING NUMERIQUE Gérance : M. MARTIN SWANSON demeurant 8 CHEMIN DE BELLE VUE 24750 CHAMPCEVINEL Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de PÉRIGUEUX.
20VE00070

BIOLÀ
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 292 route de la Dordogne - le bourg
24250 GROLEZAC

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à GROLEZAC du 30 janvier 2020, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : BIOLÀ

Siège social : 292 route de la Dordogne - le bourg, 24250 GROLEZAC

Objet social : Traiteur, foire et marché et la formation.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros

Gérance : Monsieur Pierre Richard DAURAT, demeurant 294 route de la Dordogne 24250 GROLEJAC, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Bergerac.

Pour avis
20VE00596

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 01/02/2020

Il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **GFA La Louvière**

Forme : Groupement foncier agricole sous forme de société civile

Objet : La propriété, la jouissance, l'administration et la mise en valeur exclusivement par la conclusion de baux ruraux à long terme conformes aux articles L416-1 et suivants du code rural et de la pêche maritime, de tous biens et droits immobiliers à usage agricole et de tous bâtiments d'habitation et d'exploitation nécessaires à leur exploitation, ainsi que de tous immeubles par destination se rattachant à ces mêmes biens, dont le groupement aura la propriété par suite d'apport ou d'acquisition.

Siège social : La Férédie 24340 VIEUX -MAREUIL

Capital : 1.000,00 Euros

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.

Cession des parts : Clauses d'agrément

Gérance : Mr VALADE Pierre Henri, demeurant 2 Rue des Rosiers 75004 PARIS

La société sera immatriculée au R.C.S de PÉRIGUEUX.
20VE00566

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date à BORDEAUX du 4 février 2020, il a été instituée une Société Civile Immobilière présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION SOCIALE : **LEONARD LARCHE**

CAPITAL : 1.000 €

SIÈGE SOCIAL : 92, Le Grand Gué – 24800 SAINT JORY DE CHALAIS

OBJET : L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement et exceptionnellement la vente de tous immeubles et biens immobiliers.

DURÉE : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés

GERANCE :

- Monsieur Jérôme LARCHE, né le 19 janvier 1984 à BORDEAUX, de nationalité française, demeurant 62, rue de Canolle – 33000 BORDEAUX ;

- Madame Dune LEONARD, née le 8 décembre 1993 à BRUGES, de nationalité française, demeurant 62, rue de Canolle – 33000 BORDEAUX.

La Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PÉRIGUEUX.
20VE00612



AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte reçu par Me Sandrine BONNEVAL, notaire à BERGERAC le 07.02.2020, il a été instituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société civile immobilière

DENOMINATION : **LOUKA**

SIÈGE SOCIAL : SARLAT LA CANEDA (24200), 22 Rue Emile Faure

OBJET : exercice du droit de propriété sur son patrimoine

DURÉE : 99 années à compter de son immatriculation au RCS

CAPITAL : 1.500,00 euros (apports en numéraire)

GERANCE : Mr CHAMORT et Mr Yoann MAIXANDEAU, demeurant ensemble à SARLAT-LA-CANEDA (24200) Les Bories, Route de Caminell, nommés cogérants sans limitation de durée, avec faculté d'agir ensemble ou séparément. CESSIION DES PARTS : libre entre associés, agrément dans tous les autres cas

IMMATRICULATION : au registre du commerce et des sociétés de BERGERAC

Pour avis, Me BONNEVAL
20VE00630

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant ASSP en date du 06/02/2020 à BERGERAC, il a été instituée une ENTREPRISE UNIPERSONNELLE A RESPONSABILITE LIMITEE présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination : **AGNES LESCURE**. Capital : 1.500 €. Siège : BERGERAC (24100), 18, avenue du Maréchal Leclerc. Objet : bar, restaurant, PMU, mise à disposition de jeux de société à caractère familial, plats à emporter, traiteur, vente de produits du terroir, vins, épicerie fine. Durée : 99 ans. Gérante : Mme Agnès LESCURE demeurant à COURS DE PILE (24520), 1895, route de Bergerac. La société sera immatriculée au RCS de BERGERAC.

La gérance.

20VE00637

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 04/02/2020 a été constituée une société par actions simplifiée, présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale :

Besnier&Bocher

Dénomination commerciale :

CHEZ PIERRO

Capital variable : 12 500 € à la création

Siège social : 6 rue du Présidial, 24200 SARLAT LA CANEDA

Objet : vente de fromages, affinage, crèmerie, vins en accord, vente d'autres produits alimentaires

Durée : 99 ans

Admission aux assemblées – Vote : tout actionnaire peut participer aux assemblées, quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.

Transmission des actions : les cessions doivent être préalablement agréés par le président.

Président : Monsieur Erwan BOCHER, 26 rue de la mairie, 33590 JAU-DIGNAC-LOIRAC

Directeur Général : Monsieur Pierre BESNIER, La Verperie, 24200 SARLAT LA CANEDA

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BERGERAC.

Le Président.
20VE00638

TRANSFERT DE SIÈGE

Par AGE du 30/01/2020, l'associé unique de la SARL **ATELIER MECANOBAT**, capital de 5 000 euros, siège 4 bis Blanchet - 33920 SAINT SAVIN, 501 616 569 RCS LIBOURNE, a décidé de transférer son siège social au Domaine des coccinelles - Prés du Maine - 24360 BUSSIÈRE-BADIL à compter de ce jour et à modifier les statuts en conséquence.

Gérant : Monsieur PONTOIS Xavier, domicilié Domaine des Coccinelles - Prés du Maine - 24360 BUSSIÈRE BADIL La Gérance
20VE00521

SAS LES GRANGES SAS au capital de 1000 € Siège social : ROUTE DE LA MAZARDIE 24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE RCS PÉRIGUEUX 802440800

Par décision Assemblée Générale Ordinaire du 20/01/2020, il a été décidé d'étendre l'objet social aux activités suivantes : l'activité de négoce, la vente et/ou la location, l'achat, de campings cars et de véhicules de loisirs sans chauffeur, neufs ou d'occasions, l'import-export, et à titre accessoire, l'entretien et la réparation de camping-car et véhicules utilitaires et léger, la vente et installation d'accessoires pour camping-car, la vente de camping-cars neufs et d'occasion par dépôt vente, le nettoyage intérieur de véhicules de toute catégorie. Modification au RCS de PÉRIGUEUX.

20VE00526

HOLDING COMAN Société par actions simplifiée au capital de 472.750€ Siège social : Les Russacs, 24520 SAINT-AGNE RCS Bergerac 844 987 081

MODIFICATION DU CAPITAL

En date du 30.12.2019, les associés ont décidé à l'unanimité d'augmenter le capital social de 471.750 € par voie d'apport en nature et de modifier en conséquence les articles 7 et 8 des statuts.

Ancienne mention : capital de 1.000 €
Nouvelle mention : capital de 472.750 €.
Mention sera faite au RCS de BERGERAC.

Pour avis,
20VE00569

ETABLISSEMENTS BOUYSSOU Société Anonyme au capital de 460 000 euros Siège social : Saint Pompont 24170 SAINT POMPONT 316 186 766 RCS BERGERAC

Suivant délibération du Conseil d'Administration en date du 30 juin 2018, le conseil d'Administration prend acte :

- de la démission de Madame Maryse BOUYSSOU de ses fonctions de Directrice Générale et de son mandat d'Administrateur à compter de ce jour,

- de la démission de Madame Elise BOUYSSOU de son mandat d'Administrateur à compter de ce jour.

Pour avis
Le Président du Conseil d'Administration
20VE00623

Aux termes d'une délibération en date du 29/12/2019 et aux termes d'un acte authentique reçu par Me Grégory LOMPREZ, notaire à Eymet (Dordogne), en date du 21/01/2020, enregistré au SIE de Périgueux le 31/01/2020, volume 2020N, n°00194, les associés de la Société dénommée **EARL CHRISTIAN ROCHE**, au capital de 800 000€, dont le siège est à Colombier, COLOMBIER (24560), immatriculée au RCS de Bergerac sous le numéro 450 862 396, ont décidé à l'unanimité la transformation de la société en SOCIÉTÉ CIVILE D'EXPLOITATION AGRICOLE, sous la même dénomination **CHRISTIAN ROCHE**, sans création d'un être moral nouveau à compter du 01/01/2020.

Dénomination : **SCEA CHRISTIAN ROCHE**
Siège : Colombier (24560) COLOMBIER

Objet : La Société a pour objet l'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article 2 de la loi numéro 88-1202 du 30/12/1988

Capital social : 800 000€

Durée : 99 années

Monsieur Christian ROCHE et Madame Nathalie ROCHE (née DUBOIS) demeurant Le Bourg, 24560 COLOMBIER ont été maintenus dans leurs fonctions de gérants.

Toutes les cessions de parts sociales sont soumises à agrément selon les dispositions statutaires à l'exception des cessions entre associés.

Pour avis, le Notaire
20VE00621



AMP CONSEILS
Jean-Philippe RASSINOUX
Avocat à la Cour
24 cours du Maréchal Foch
33000 Bordeaux
Tél. : 05 56 00 72 40

3 OPRÉ DISTRIBUTION SARL au capital de 492.342 € Lieu-dit Le Clauzel Voie de la Vallée Saint Cyprien (Dordogne) 821.608.825 RCS Bergerac

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

Par décisions de l'associé unique en date du 27/01/2020, il a été décidé, à compter de cette même date, de modifier l'objet social en y ajoutant l'activité suivante : « Toute activité d'intermédiaire en opérations de banque et en services de paiement, toute activité d'intermédiaire en assurances (notamment assurance emprunteur, assurance-vie, prévoyance et autre), transactions immobilières, toutes activités de conseil et d'expertise aux particuliers et aux entreprises ».

L'article 2 des statuts a été modifié.
20VE00628

JEMOES Société Civile Immobilière Au capital de 112.800 euros Siège social : 23 rue Gallieni, 24660 CHAMIERES RCS de PÉRIGUEUX : 440.430.312

Aux termes d'une AGE en date du 03 février 2020, les associés de la société JEMOES, ont pris acte de la fin des fonctions de gérant de la société de Mr Jérôme PHORDOY, et ont nommé à compter de cette date Mme Estelle PHORDOY, demeurant à PARIS (75018), 19 rue de la Simplon en qualité de gérante de la société.

De plus le siège social de la société a été transféré de CHAMIERES (24660), 23 rue Gallieni à PARIS (75018), 19 rue Simplon à compter de cette date.

La société sera immatriculée au RCS de PARIS.

Pour avis La gérance
20VE00633



CABINET CHASSAGNE
2 rue Emmanuel Roy
33420 BRANNE
branne@cabinet-chassagne.com
05 57 55 51 70

SC BONCHEAU SC au capital de 12 958,17 € Siège social : 16 rue Albert Camus 33660 ST SEURIN SUR L'ISLE 408 763 688 RCS LIBOURNE

AVIS DE MODIFICATIONS

Aux termes d'une délibération en date du 30.01.2020, l'AGE a décidé :

- d'une part, de transférer le siège social du 16 rue Albert Camus - 33660 ST SEURIN SUR L'ISLE au 31 rue Lavoisier - 24000 PERIGUEUX à compter du 30.01.2020, et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts. En conséquence, la Société qui est immatriculée au RCS de LIBOURNE sous le numéro 408 763 688 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de PÉRIGUEUX. La Société, constituée pour 50 années à compter du 04 septembre 1996, a un capital de 12 958,17 euros composé uniquement d'apports en numéraire.

- et, d'autre part, de modifier l'objet social comme suit : la prise de participations dans toutes sociétés, quel que soit leur forme et leur objet ; la gestion éventuelle de ces participations et notamment en qualité de mandataire social. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

20VE00629



Société d'Avocats
76 Route de Lyon
24750 Boulazac Isle Manoire

REDUCTION DU CAPITAL SOCIAL ET TRANSFORMATION DE LA SARL EN SAS

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 26 décembre 2019 de la Société **ENTREPRISE GENERALE D'APPLICATION DE PEINTURE - Michel LAVAUD - E.G.A.P.**, SARL au capital de 43.000 euros, dont le siège social est Le Libournet, 24750 TRELISSAC, 387 829 302 RCS PÉRIGUEUX, les associés ont décidé à compter de ce jour :

. De réduire le capital social, composé de 860 parts sociales de 50 euros, d'une somme de 5.000 euros et de le ramener ainsi de son montant actuel, soit 43.000 euros, à 38.000 euros par voie de rachat de 100 parts sociales de 50 euros nominal.

Les créanciers, dont la créance est antérieure au dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de PÉRIGUEUX, du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 26 décembre 2019, peuvent former opposition devant le Tribunal de Commerce de PÉRIGUEUX dans les délais prescrits à l'article R 225-152 du Code de Commerce, étant précisé que le dépôt du procès verbal a eu lieu le 5 février 2020.

. De transformer la société à responsabilité limitée en société par actions simplifiée (SAS). Ce changement de forme entraîne les modifications suivantes des mentions antérieurement publiées :

- Les fonctions du gérant ont pris fin, la direction et la représentation de la société étant désormais assurées par un président unique : Monsieur Jean-Michel LAVAUD demeurant 25, rue Claud Fardeix, 24750 TRELISSAC.

- Tout associé peut participer aux décisions collectives. Pour l'exercice du droit de vote, une action donne droit à une voix

- Toutes transmissions d'actions, quelque soit le bénéficiaire, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Les autres mentions publiées demeurent inchangées. Mention sera faite au RCS de PÉRIGUEUX.

Pour avis
20VE00639

LACOUVE Société à responsabilité limitée transformée en société par actions simplifiée Au capital de 7 622,45 euros Siège social : Lauerie 24400 SAINT GERY 410 600 241 RCS BERGERAC

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes d'une délibération en date du 1er février 2020, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 7 622,45 euros.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions, à l'exception de la cession aux associés, doit être autorisée par la collectivité des associés.

Monsieur Philippe LACOUVE, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :

PRESIDENT DE LA SOCIÉTÉ : Monsieur Philippe LACOUVE demeurant Lauerie 24400 ST GERY

Pour avis, le Président
20VE00641



Société d'Avocats
76 Route de Lyon
24750 Boulazac Isle Manoire

AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL

Par décisions de l'associé unique du 3 février 2020 de la Société **H.P.A. HOLDING**, SAS au capital de 1.000 euros, dont le siège social est 7, RUE DU LYS, 24000 PÉRIGUEUX, 803 287 416 RCS PÉRIGUEUX :

Le capital social a été augmenté d'une somme de 660.000 euros pour être porté de 1.000 euros à 661.000 euros, par voie de création de 66.000 actions nouvelles de 10 euros de nominal chacune.

Le capital social s'élève donc désormais à 661.000 euros et est divisé en 66.100 actions de 10 euros chacune.

Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention sera faite au RCS de PÉRIGUEUX.

Pour avis
20VE00640

Aux termes d'un acte reçu par Maître Grégory LOMPRESZ, Notaire à Eymet (DORDOGNE), le 21/01/2020 et enregistré au SIE de Périgueux le 28/01/2020, volume 2020N, n°00177, il a été procédé à une augmentation de capital de la SARL **L'ANCIENNE CURE**, dont le siège est à Terremale, 24560 COLOMBIER, immatriculée au RCS de Bergerac sous le numéro 407 792 142 par apports de titres sociaux, le capital initial étant de 8000€ a été porté à la somme de 14 400€, par la création de 400 parts sociales nouvelles de 16€ chacune.

Pour insertion, le Notaire
20VE00624

IDEATECH-PISCINES

EURL au capital de 1000€.
Siège social: 1 route du stade
24430 Coursac.
850 184 037 RCS PERIGUEUX

Le 31/01/2020, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation. Radiation au RCS PERIGUEUX.
20VE00550

BUREAU DE DESSIN D'ARCHITECTURE

Société à Responsabilité
Limitée à Associé Unique
en liquidation
Au capital de 1 000 EUROS
Siège Social : 1 Rue Maître
des Forges 24300 NONTRON
RCS PERIGUEUX : 493 980 718

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 31 décembre 2017 :

l'associé unique, statuant au vu du rapport du Liquidateur a,

- approuvé les comptes de liquidation ;
- donné quitus au Liquidateur Patrice CAPGRAS, demeurant 4 Rue Ribault de Laugardière 24300 NONTRON et l'a déchargé de son mandat ;
- constaté l'absence de répartition d'un produit de liquidation ;
- prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce de PERIGUEUX
20VE00556

E-TIC DORDOGNE

SA au capital de 270 000 €
Siège social : 2 rue Louis Paul
Courrier 24000 PERIGUEUX
803 235 308 RCS PERIGUEUX

CLÔTURE DE LIQUIDATION AMIABLE

Par décision du 17/01/2020, l'assemblée générale a approuvé le compte définitif de liquidation amiable, déchargé de son mandat le liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation amiable à compter du 17/01/2020.

Les comptes de liquidation amiable seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de PERIGUEUX.
20VE00579

ETABLISSEMENTS VILLEGENTE

Société à responsabilité limitée
au capital de 120 000 euros
Siège social : ZA Les Planques
24680 LAMONZIE ST MARTIN
Siège de liquidation :
ZA Les Planques
24680 LAMONZIE ST MARTIN
389.328.527 RCS BERGERAC

L'Assemblée Générale réunie le 27 janvier 2020 au ZA Les Planques - 24680 LAMONZIE ST MARTIN a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Patrick VILLEGENTE, demeurant Lieu-dit La Ferrière - 24240 GAGEAC-ET-ROUILLAC, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de BERGERAC, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis
Le Liquidateur
20VE00597

CAVE COOPERATIVE DES GRANDS VINS DE MONBAZILLAC ET BERGERAC

Route de Mont de Marsan
24240 MONBAZILLAC

Les sociétaires sont priés d'assister à l'Assemblée Générale Annuelle Ordinaire et Extraordinaire qui aura lieu au Château de Monbazillac le :

mercredi 26 février 2020 à 16 H 00

- Ordre du jour :
- sous la forme ordinaire :
 - Ⓞ Rapport du conseil d'administration
 - Ⓞ Rapport financier
 - Ⓞ Rapport du commissaire aux comptes
 - Ⓞ Approbation des comptes et quitus au conseil d'administration
 - Ⓞ Affectation du résultat
 - Ⓞ Renouvellement des mandats d'administrateurs
 - Ⓞ Constatation de la variation du capital social
 - Ⓞ Approbation des conventions régularisées
 - Ⓞ Allocation globale versée aux administrateurs
 - Ⓞ Questions diverses

Le bilan et le compte de résultat, les rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes et le texte des résolutions seront tenus à la disposition des sociétaires au siège à compter du 12 février 2020.

sous la forme extraordinaire :

- Ⓞ Mise en conformité des statuts avec l'arrêté du 29 novembre 2019 portant homologation des statuts types des sociétés coopératives agricoles.

La Présidente, A. GOULARD
20VE00645

VENTE DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous seing privé en date à PERIGUEUX (24) du 30 Janvier 2020, enregistré au SIE de PERIGUEUX, le 3 Février 2020, dossier 2020 000042-43, réf.2404P01 2020 A 00289, aux droits de 31.365 €, la Société **AGORA AUTOMOBILES**, dont le siège social est à TRELIS-SAC (24750) 230 avenue Michel Grandou, immatriculée au RCS de Périgueux sous le n°389.014.770 a cédé à la Société **SOCOLAC AUTOMOBILES**, dont le siège social est à TRELIS-SAC (24750) Rue du Muguet, immatriculée au RCS de Périgueux sous le n° 302.265.087, un fonds de commerce de garage, vente, location et réparation de véhicules, automobiles et d'occasion, exploité au 230 avenue Michel Grandou à TRELIS-SAC (24750), inscrit au Registre du Commerce et des Sociétés de PERIGUEUX sous le numéro 389.014.770 et à l'INSEE sous le numéro SIRET 389.014.7701.00025, code APE 4511Z.

La cession a eu lieu moyennant le prix principal de 721.105 € s'appliquant aux éléments incorporels à concurrence de 716.400 € et aux éléments corporels à concurrence de 4.705 €. La date d'entrée en jouissance a été fixée au 30 Janvier 2020.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale au siège du fonds cédé avec copie et correspondance au Cabinet de Maître Marie Laurence BRUS, Avocat associé de la Société AGORA JURIS, 1 rue Max Barel 24750 BOULAZAC dans les dix jours de la dernière en date des publications légales.

Pour avis et mention
20VE00549

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Denis PARISIN, Notaire à SAINT PARDOUX LA RIVIERE, (Dordogne), Avenue Léon Streyjol, le 27 janvier 2020, enregistré à PERIGUEUX, le 3 février 2020, Dossier : 2020 00004395 Référence : 2404P01 2020N00196, a été cédé un fonds de commerce :

Par :

Monsieur Laurent Michel MAZIERE, Gérant de bar, et **Madame Marie Christiane DUVERNEUIL**, assistante commerciale, son épouse, demeurant ensemble à SAINT MARTIN DE FRESSENGEAS (24800) Le Bois de la Croix.

Monsieur est né à SAINT MARTIN DE FRESSENGEAS (24800), le 13 avril 1956.

Madame est née à SAINT-MARTIN-DE-FRESSENGEAS (24800), le 8 mai 1961.

A :

La Société dénommée **SNC TRONCHE - MAZIERE**, Société en nom collectif au capital de 5000 €, dont le siège est à SAINT-MARTIN-DE-FRESSENGEAS (24800), Le bourg, identifiée au SIREN sous le numéro 852 034 602 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PERIGUEUX.

Désignation du fonds : fonds de commerce de détail, débit de boissons, café, épicerie mercerie restaurant tabac sis à SAINT MARTIN DE FRESSENGEAS (24800) Le Bourg, lui appartenant, connu sous le nom commercial Le Petit Bistrot, et pour lequel il est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de PERIGUEUX, sous le numéro 822 448 510.

Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte.

L'entrée en jouissance a eu lieu le 15 août 2019.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de SEPT MILLE EUROS (7.000,00 EUR), s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour QUATRE MILLE CINQ CENTES EUROS (4.500,00 EUR),
- au matériel pour DEUX MILLE CINQ CENTES EUROS (2.500,00 EUR).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
20VE00562

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL – DELAÏ D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 20 janvier 2009 Madame Christiane BENDER, en son vivant retraitée, demeurant à RAZAC-SUR-L'ISLE (24430) 13 rue Léo Lagrange. Née à PARIS 17ÈME ARRONDISSEMENT (75017), le 26 février 1929. Veuve de Monsieur Roger Aimé Louis Adolphe LANDEAU et non remariée.

Décédée à PERIGUEUX (24000) (FRANCE), le 5 décembre 2019.

A institué un légataire universel

Ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Gérald LEYMARIE, Notaire Associé à THIVIERS (Dordogne), 61, rue du Général Lamy, le 10 janvier 2020, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine dont une copie authentique a été reçue par le TGI de PERIGUEUX le 15 janvier 2020.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Gérald LEYMARIE, notaire à THIVIERS (24800) 61 rue Lamy référence CRPCEN : 24065, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal de grande instance de PERIGUEUX de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

20VE00554



AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL – DELAÏ D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n° 2016-1547 du 28 novembre 2016 Suivant testament olographe en date du 18 janvier 2017,

Suivant testament olographe en date du 18 janvier 2017,

Monsieur Saturnin CLAP, en son vivant retraité, demeurant à BERGERAC (24100) 3 rue du Colonel Fabien.

Né à BILLOM (63160), le 15 décembre 1928.

Veuuf de Madame Eliette PAROUTY et non remarié.

Non lié par un pacte civil de solidarité. De nationalité française.

Résident au sens de la réglementation fiscale.

Décédé à BERGERAC (24100) (FRANCE), le 6 novembre 2019.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du PV d'ouverture et de description de testament reçu par Me Eric LAMOTHE, Notaire à BERGERAC (Dordogne), 34, bd Victor Hugo, le 31 janvier 2020, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me LAMOTHE, notaire à BERGERAC (24100), référence CRPCEN : 24024, dans le mois suivant la réception par le greffe du TGI de BERGERAC de l'expédition du PV d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

20VE00617

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DE LAI D'OPPOSITION

Par testaments olographes du 01/10/1999 et 09/09/2003, **Mme Reine Georgette COUDROY, veuve CHAGNEAU**, demeurant à MOULIN-NEUF (24), 4 av. d'Aquitaine, née à EYGURANDE-GARDEDEUIL (24) le 20/12/1929, décédée à MAREUIL EN PERIGORD (24) le 21/09/19, a consenti un legs universel. Ces testaments ont été déposés au rang des minutes de Me Emilie CHAUDOUET-GALUSKA, notaire au sein de la SELARL NotR, CRPCEN 24071, BP 67, 24700 MONTPON, le 27/01/20, dont une copie authentique a été reçue par le TGI de Bergerac le 31/01/20. Les oppositions sont à former en l'office notarial ci-dessus, dans le mois suivant la réception par le greffe de l'expédition du PV d'ouverture de testament.

Pour avis, le notaire.
20VE00558

POUR VOTRE COMMUNICATION PUBLICITAIRE

HAMIDA BETRICHE
07 85 39 64 49



**LES CAUSSES DE
GAILLARD**
Société Civile Immobilière
au capital de 1.000 Euros
Siège social : 10 rue de
l'Aqueduc
47440 CASSENEUIL
R.C.S. AGEN

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date, à BOE (47), du 27 janvier 2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : LES CAUSSES DE GAILLARD,

Forme sociale : Société Civile Immobilière,

Siège social : 10, rue de l'Aqueduc – 47440 CASSENEUIL,

Objet social : la gestion, l'administration, l'exploitation, l'acquisition par voie d'achat, échange, apport ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis, de tous droits immobiliers, de tous biens meubles, et de toutes valeurs mobilières (telles que sans que cette liste puisse être considérée comme limitative ou exhaustive : des actions, parts sociales, droits de souscription, obligations, etc...), la cession desdits immeubles, droits, biens ou valeurs, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés,

Capital social : 1.000 euros,

Gérance : Madame Virginie CAZEAUX, demeurant 10, rue de l'Aqueduc – 47440 CASSENEUIL, née le 25 septembre 1973 à MANTES-LA-JOLIE (78), célibataire n'ayant pas conclu de Pacte Civil de Solidarité et de nationalité française,

Immatriculation de la Société au R.C.S d'AGEN (47).

La Gérance
20VE00421

ELYDOS
Société par actions simplifiée
au capital de 400 000 euros
Siège social : Agropole
Lasserre, 47310 ESTILLAC

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BOE du 29/01/2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : ELYDOS

Siège : Agropole Lasserre, 47310 ESTILLAC

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 400 000 euros

Objet : La Société a pour objet, en France et à l'étranger :

- la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières et de titres de participation ci-après apportés à la Société,

- la gestion de tout portefeuille de valeurs mobilières dont la Société deviendra propriétaire par voie d'apport, d'achat, d'augmentation de capital, d'apport partiel d'actif, de fusion ou autrement,

- la participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités,

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque action donne droit à une voix,

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Nicolas D'HOO-GHE, demeurant 8, Impasse Lasclèdes, 47310 ROQUEFORT

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'AGEN

POUR AVIS

Le Président

20VE00632

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 31 janvier 2020, à CASTELJALOUX, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme juridique : Société à responsabilité limitée à associé unique

Dénomination : «REBELLE & VOUS»

Siège social : 30 boulevard Victor Hugo - 1 Ateliers de la Source - 47700 CASTELJALOUX

Au capital de : 1000 euros

Durée : 99 années

Objet :

- Coiffure

- Barbier

- Dépôt, exposition, ventes d'accessoirs de mode

Gérante : Madame Cécile BRESOLIN épouse FAURICHON de La BARDONNIE, demeurant 1 rue de St Michel de Castelnaud, CASTELJALOUX (47700)

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'AGEN.

Pour avis, la Gérante.

20VE00553

47. LOT-ET-GARONNE

ESTEBAN

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 20 Boulevard
Jean Darlan 47600 NERAC



AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Nérac du 07/02/2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : ESTEBAN

Siège social : 20 Boulevard Jean Darlan, 47600 NERAC

Objet social : L'exploitation de tous fonds de commerce de bar, restaurant, pizzeria, brasserie, salle de jeux, billard, discothèque, bar de nuit, bar à thème, organisation de soirées événementielles et/ou de spectacles, l'exploitation d'une piste de danse, club privé.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros

Gérance :

Monsieur Julien PHILIPPOT, demeurant 20 Boulevard Jean Darlan 47600 NERAC

Monsieur Patrick PHILIPPOT, demeurant La Pomme d'or 47170 REAUP-LISSE
Madame Nadine SAUQUES demeurant La Pomme d'or 47170 REAUP-LISSE

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'AGEN.

Pour avis La Gérance
20VE00631

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 29/01/2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : MELIE & NOLA

Forme : Société par actions simplifiée

Capital social : 100 Euros

Siège social : Lamarque - 47400 LA-GRUERE

Objet : commerce de gros interentreprises, commerce détail fruits et légumes, prestations de services tous produits alimentaires, import export

Durée : 99 ans

Président : M. Sébastien MORISSET demeurant lieu-dit Soulard 47400 Grateloup-Saint-Gayrand

Immatriculation de la société au RCS d'AGEN

Pour avis, le Président
20VE00561

AVIS DE CONSTITUTION

Selon acte SSP du 23/01/2020 à Ville-neuve sur lot, il a été constitué une EARL : Dénomination : **LES JARDINS DE LA LEMANCE**, Siège : Séjournet, 47500 CUZORN Durée : 99 ans, Objet : l'exercice d'activités correspondant à la maîtrise et à l'exploitation d'un cycle biologique de caractère végétal ou animal et constituant une ou plusieurs étapes nécessaires au déroulement de ce cycle ; l'organisation d'événements et repas à la ferme, les activités de travaux agricoles, autres prestations de services, négoce de produits agricoles et alimentaires Capital : 7 500 €. Gérance : MM VACARRI Arnaud et Jean-Claude, demeurant Lanauze, 47150 SALLES. Mention RCS d'AGEN.

Pour avis.
20VE00547

AVIS DE CONSTITUTION

Le 21 01 20 a été constituée une société aux caractéristiques suivantes : Forme Société par actions simplifiée - Dénomination RS 2020 PROJET 9 - Objet : Holding - Siège ZAC des Champs de Lescaze 47310 Roquefort - Durée 99 ans - Capital 5.000 € - Président : REDEN SOLAR 2020, SAS au capital de 10.000 € ZAC des Champs de Lescaze 47310 Roquefort 851 867 630 RCS AGEN - Clause d'agrément Les actions ne peuvent être cédées, hormis entre associés ou au bénéfice de sociétés du Groupe REDEN SOLAR et / ou des sociétés du GROUPE REDEN SOLAR 2020, qu'avec l'agrément préalable des associés - Clause d'admission Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions chaque action donnant droit à une voix - immatriculation au RCS d'AGEN.
20VE00574

AVIS DE CONSTITUTION

Selon acte SPP du 30/01/2020 à Ville-neuve sur lot, il a été constitué une SARL : Dénomination : **LES 7 TRAVAUX D'ANTHO** Siège : Bermonda-Haut 47380 PINEL HAUTERIVE Objet : Entreprise générale du bâtiment, toutes activités de maçonnerie générale et donneur d'ordres pour peinture, électricité, climatisation, chauffage, menuiserie, revêtement de façade. Durée : 99 ans Capital : 3 000 € Gérance : M Anthony VANNIER demeurant Bermonda-Haut 47380 PINEL HAUTERIVE Immatriculation : RCS AGEN.
Pour avis
20VE00552

24H/24

TOUTES CES ANNONCES
SUR NOTRE SITE

WWW.VIE-ECONOMIQUE.COM

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à AIGUILLON du 29/01/2020, il a été constitué une Société ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SJ PAYSAGES
Forme : Société par actions simplifiée
Siège social : 3 rue Lucie Aubrac, ZAC de Fromadan, 47190 AIGUILLON

Objet : création, entretien parcs et jardins,

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés d'Agén

Capital : 5 000 € divisé en 100 actions ordinaires de 50 € chacune, en numéraire

Admission aux assemblées et droit de vote :

Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Il doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Le droit de vote attaché aux actions démembrées appartient au nu-propriétaire pour toutes les décisions collectives, sauf pour celles concernant l'affectation des bénéfices de l'exercice où il est réservé à l'usufruitier.

Transmission des actions :

Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote ; les actions du Cédant n'étant pas prises en compte pour le calcul de cette majorité.

Président de la Société : Monsieur Sami JABEL, demeurant 2 rue Yves du Manoir, 47190 AIGUILLON

Pour insertion
20VE00610



EURL GREGORY CALDO
Société à responsabilité limitée
au capital de 3 000 euros
Siège social : Plaisance
47230 LAVARDAC
En cours d'immatriculation au
RCS d'AGEN

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LAVARDAC du 06/02/2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale :
EURL GREGORY CALDO

Siège social : Plaisance, 47230 LAVARDAC

Objet social : Activité d'exploitation agricole, et notamment : toutes productions céréalières, semencières, fruitières et maraichères.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

Capital social : 3 000 euros

Gérance : Monsieur Grégory CALDO, demeurant Plaisance 47230 LAVARDAC, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'AGEN.

Pour avis
La Gérance
20VE00644

AVIS DE CONSTITUTION

Le 21 01 20 a été constituée une société aux caractéristiques suivantes : Forme Société par actions simplifiée - Dénomination RS 2020 PROJET 10 - Objet : Holding - Siège ZAC des Champs de Lescaze 47310 Roquefort - Durée 99 ans - Capital 5.000 € - Président : REDEN SOLAR 2020, SAS au capital de 10.000 € ZAC des Champs de Lescaze 47310 Roquefort 851 867 630 RCS AGEN - Clause d'agrément Les actions ne peuvent être cédées, hormis entre associés ou au bénéfice de sociétés du Groupe REDEN SOLAR et / ou des sociétés du GROUPE REDEN SOLAR 2020, qu'avec l'agrément préalable des associés - Clause d'admission Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions chaque action donnant droit à une voix - immatriculation au RCS d'Agén.
20VE00575

SELARL ALPHA CONSEILS

Société d'Avocats
12 B Cours Washington 47000 AGEN
Tél : 05 53 779 778
www.alpha-conseils-avocats.fr

FULL CSR

Société par Actions Simplifiée
au capital de 1.000 euros
Siège social : 9 rue Camille
Desmoulins 47000 AGEN
R.C.S. AGEN

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à AGEN du 31/01/2020, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : FULL CSR

Forme sociale : Société par Actions Simplifiée Capital social : 1.000 euros

Siège social : 9 rue Camille Desmoulins - 47000 AGEN

Objet social : L'achat, la vente, l'import et l'export de tous produits non alimentaires, et plus particulièrement de tous textiles, accessoires et chaussures, personnalisés ou non ; la réalisation de tous supports (films, photographie,....) commercial, promotionnel, institutionnel, événementiel et touristique, par voie d'aéronef (drone) ; la formation et le perfectionnement dans les domaines du télé-pilotage de drones, du montage vidéos et retouches photographiques; toutes activités normalement exercées par les Sociétés holdings au profit de ses filiales et participations.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au R.C.S.

Président : Frédéric CESARO demeurant 9 rue Camille Desmoulins - 47000 AGEN

Admission aux Assemblées et droit de vote : tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : Toutes les cessions d'actions, sauf entre associés, sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés adopté à la majorité plus une voix des associés.

Immatriculation de la Société au RCS d'AGEN

Le Président
20VE00560

CRÉATEURS
D'ENTREPRISES
POUR ÊTRE
BIEN INFORMÉS

ABONNEZ-VOUS !



SOCIÉTÉ D'AVOCATS

ETIC
Agen : 05 53 480 800
Bordeaux : 05 33 891 790
Pau : 05 59 82 82 83
Biarritz : 05 59 41 94 33
contact@avocats-etic.com

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à AGEN du 3 février 2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : NIPA

Siège social : 20, rue de vert Maillan - 47310 ROQUEFORT

Objet social : le courtage d'assurances, le conseil et l'audit en assurance des biens et des personnes, la prise de participations et la gestion de titres de participations, toutes prestations de services, l'animation de tout groupe de sociétés.

Durée de la Société : 99 ans

Capital social : 1000 euros

Gérance : Monsieur Loïc FIOR, demeurant 20, rue du Vert Maillan - 47310 ROQUEFORT.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'AGEN.

Pour avis

La Gérance
20VE00586

TRANSFORMATION

Par décision du 31-12-19, l'associé unique de la SARL ISOCOMBLE au capital de 50.000 € sise 4 rue Thomas Edison 47200 Marmande (RCS Agen n° 437 842 164) a décidé de transformer la société en SAS sans création d'une personne morale nouvelle ; adopté les statuts de la société sous sa nouvelle forme, le siège, l'objet, la durée de la société, le mandat des commissaires aux comptes demeurent inchangés ; pris acte de la cessation des fonctions du gérant M. Gilbert WECK et nommé en qualité de président la société WECK (RCS Agen n° 510367 626), SAS au capital de 794.150 € sise 4 rue Thomas Edison 47200 Marmande.
20VE00494

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE
A. GONZALEZ

Société par actions simplifiée
au capital de 2 827 680 euros
porté à 2 375 530 euros
Siège social :
695 Côte du fromage
47240 BON ENCONTRE
803 807 817 RCS AGEN

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés du 20 décembre 2019, et de la décision de la Présidente du 21 janvier 2020, il résulte :

- La décision de réduction du capital social d'un montant de 452.150,00 euros par voie de rachat et d'annulation de 45.215 actions.

La réduction définitive du capital social d'un montant de 452.150,00 euros pour le ramener de 2 827 680 euros à 2 375 530 euros à compter du 12 janvier 2020.

Les mentions antérieurement publiées relatives au capital social sont ainsi modifiées :

CAPITAL SOCIAL

Ancienne mention : 2 827 680 euros

Nouvelle mention : 2 375 530 euros

- La nomination pour une durée illimitée à compter du 12 janvier 2020 de Madame Karine GONZALEZ épouse FRANCOIS, demeurant à TOULOUSE (31000) 9 rue Gaston Salvayre, en qualité de Présidente suite à la démission de Monsieur Antoine GONZALEZ de son mandat de Président à compter du même jour.

POUR AVIS

La Présidente
20VE00559

DELPRIM
Société à responsabilité limitée
au capital de 60 000 euros
Siège social : MIN d'Agén Boé
47000 AGEN
782 159 248 RCS AGEN

Aux termes d'une délibération en date du 7 janvier 2020, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé d'étendre l'objet social aux activités de préparation, vente et livraison aux particuliers, à domicile, de fruits et légumes ainsi que tous autres produits et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Pour avis,

La Gérance.
20VE00609



ENTREPRISE CADENA
Société par actions simplifiée
au capital de 27 544 euros
Siège social : "Latapie", 47350
ST BARTHELEMY D'AGENAIS
393 418 793 RCS AGEN

Aux termes d'une décision en date du 31/12/2019, l'associée unique a pris acte de la démission de Monsieur Robert CADENA de ses fonctions de Directeur Général à compter du même jour et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.

Pour avis, le Président.
20VE00548

CSTA

Société à Responsabilité
Limitée (Société à associé
unique)
Au capital de 8.000 Euros
Siège social : 8 Rue Albert
Camus
47000 AGEN
R.C.S. AGEN 508 828 019

MODIFICATION DE
L'OBJET SOCIAL

Par décision du 31 janvier 2020, l'associé unique a adopté la modification concernant l'objet social, et cela à compter du 1er février 2020.

En conséquence, l'article 3 des statuts a été modifié comme suit :

Nouvel Objet Social :

la prise de participations dans toutes sociétés ; la gestion des titres de participation ; la gestion d'un portefeuille de participations et de valeurs mobilières ; la participation directe ou indirecte à toutes opérations ou entreprises ; toutes prestations de services concourant à la gestion de toutes entreprises ou sociétés ainsi que toutes activités similaires, connexes ou complémentaires ; l'animation de tout groupe de société.

Ancien Objet Social :

Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à l'activité de parfumerie et de soins esthétiques, et éventuellement accessoires de mode.

Formalités faite au RCS d'Agén.

Pour avis

20VE00570



Me Romain DAROS
Notaire à DAMAZAN
(47160)

Suivant acte reçu par Me Romain DAROS, notaire à DAMAZAN, le 27 décembre 2019, enregistré à SPFE AGEN 1, le 22/01/2020 dossier 2020 2260 référence 4704P01 2020 N104, il a été constaté la modification suivante des statuts de la société dénommée "SCI VARADERO", société civile immobilière au capital de 1 200 €, dont le siège social est à TONNEINS (47400). Au bref, immatriculée au RCS AGEN, n° SIREN 800 259 541 : Mme Corine ROUBY épouse SILGADO a démissionné de ses fonctions de gérant à compter du 27 décembre 2019, la gérance restant assurée par M. Sébastien GUITON. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis - Le notaire
20VE00590



Me Alexandra ALZIEU-BLANC
notaire à
47160 DAMAZAN

MODIFICATION DE GERANCE

Suivant acte reçu par Me Alexandra ALZIEU-BLANC, notaire à DAMAZAN, le 17 décembre 2019, enregistré à SPFE AGEN 1, le 30/12/2019, dossier 2019 40533 référence 4704P01 2019 N1276, il a été constaté la modification suivante des statuts de la société dénommée "ENTREPRISE A RESPONSABILITE LIMITEE DE LABOULBENE", EARL au capital de 72 413,28 euros, dont le siège social est à MONHEURT (47160), Laboulbène, immatriculée au RCS AGEN, n° SIREN 403 483 423, Régis CASTERAN, exploitant agricole, demeurant à BELVIANES ET CAVIRAC 11500, 12 route de Cavirac, a été nommé gérant pour une durée indéterminée à compter du 17 décembre 2019, en remplacement de Mme Marie-Claude Gisèle DALLIES épouse CASTERAN, gérant démissionnaire à compter du 17 décembre 2019.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis - Le notaire
20VE00591



CABINET DAURIAC
SELARL d'Avocat
3 rue Albert Ferrasse
47550 BOE
Tél. : 05.53.77.65.65

L'ACETHO

Société à responsabilité limitée
Au capital de 7.000 €uros
Siège social : 68, Rue Richard
Cœur de Lion 47000 AGEN
812 368 835 R.C.S AGEN
SIRET 812 368 835 000 11

Il résulte des termes d'une assemblée générale ordinaire en date du 30 décembre 2019 que Cédric SAVARIN - MARESTAN a démissionné de ses fonctions de Cogérant de la société.

Publicité de la modification sera faite auprès du R.C.S d'AGEN.

T.MARGUIN
20VE00557

INDEPENDANT SOCIAL RISK CONSULTING
Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
porté à 15 000 euros
Siège social : 105, Rue Wolfgang
Amadeus Mozart
47300 VILLENEUVE SUR LOT
515 026 607 RCS AGEN

Par décision du 20 janvier 2020, l'associée unique a décidé une augmentation du capital social de 10 000 euros par apports en numéraire, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :

Ancienne mention :
Capital social : 5 000 euros
Nouvelle mention :
Capital social : 15 000 euros
Pour avis, La Gérance
20VE00578

A2LJ CONSEIL
SARL au capital de 1.000 €
Siège social : 225 CHEMIN DU
TREYTTIN, 40120 Pouydesseaux
821 162 708 RCS de
Mont-de-Marsan

L'AGE du 20/01/2020 a décidé de transférer le siège social de la société 9 RUE LAPRADE, 47230 Lavardac, à compter du 01/02/2020

Gérant : M. LABOUBEE OLIVIER, demeurant 9 RUE LAPRADE, 47230 Lavardac

Radiation au RCS de Mont-de-Marsan et réimmatriculation au RCS d'AGEN
20VE00599

DELPRIM
Société à responsabilité limitée au
capital de 60.000 €
Siège social : MIN d'Agen Boé
47000 AGEN
782 159 248 RCS AGEN

Aux termes d'une délibération en date du 7 janvier 2020, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé d'étendre l'objet social aux activités de préparation, vente et livraison aux particuliers, à domicile, de fruits et légumes ainsi que tous autres produits et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Pour avis,
La Gérance.
20VE00605

SCI DU GEOMETRE
SCI en liquidation
au capital de 1 200 €
Siège social : lieu-dit Péchau
47260 CASTELMORON SUR
LOT
522 977 339 RCS AGEN

CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'assemblée générale des associés du 31/12/2019 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat, prononcé la clôture de la liquidation de la société.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce d'AGEN.

Pour avis,
Le liquidateur
20VE00571

DARGAYE
SCI au capital de 152,45 €
Siège social : 26 et 30 rue
Lamennais
47000 AGEN
402 281 414 RCS AGEN

CLÔTURE DE LIQUIDATION AMIABLE

Par décision du 03/02/2020, l'assemblée générale a approuvé le compte définitif de liquidation amiable, déchargé de son mandat le liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation amiable à compter du 03/02/2020.

Les comptes de liquidation amiable seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de AGEN.
20VE00564



3 cours de Tournon
33000 Bordeaux
05.56.00.02.33

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 28/12/19, les associés de la société **GASCOGNE IRRIGATION**, SARL au capital de 8.000 €, sis Zone Industrielle Larrousset 47600 Nérac, immatriculée au RCS d'AGEN sous le n°379 937 709, ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour et sa mise en liquidation. Monsieur Michel DEVALLE demeurant Lieu-dit Bigos 47600 Francescas a été nommé par les associés en qualité de liquidateur pour toute la durée de la liquidation avec les pouvoirs les plus étendus à cet effet. Le siège de la liquidation a été fixé à l'adresse du siège social sis Zone Industrielle Larrousset 47600 Nérac, où seront notifiés les actes et documents concernant la liquidation.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au RCS d'AGEN. Mention sera faite au RCS d'AGEN.

Pour avis,
20VE00598

SCI DU GEOMETRE
SCI au capital de 1 200 €
Siège social : lieu-dit Péchau
47260 CASTELMORON SUR
LOT
522 977 339 RCS AGEN

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

D'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 31/12/2019, il résulte que :

- La dissolution anticipée de la société a été prononcée à compter du 31/12/2019 suivi de sa mise en liquidation.

- A été nommé comme liquidateur : Monsieur Bernard GARRIGUES, demeurant 67 route de Saint Paul, 82400 GOUDOURVILLE, a qui ont été conférés les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et apurer le passif.

- Le siège de la liquidation est fixé au 67 route de Saint Paul, 82400 GOUDOURVILLE.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

- Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'AGEN.

Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce d'AGEN.

Pour avis,
le liquidateur
20VE00572

LA VIE ECONOMIQUE
DU SUD-OUEST HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS ECONOMIQUES

SE CHARGE DE VOS APPELS D'OFFRES & AVIS D'ENQUETE

WWW.VIE-ECONOMIQUE.COM

SCI DE COMPTE SCI AU CAPITAL DE 1 000 € SIEGE SOCIAL : "COMPTE" 47300 PUJOLS 800 821 845 RCS AGEN

L'AGE du 20/01/2020 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter dudit jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Elle a nommé comme liquidateur M David COURTOIS, demeurant Compte 47300 PUJOLS, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation. Le siège de la liquidation est fixé à Compte 47300 PUJOLS, adresse à laquelle la correspondance devra être envoyée et les actes notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au RCS d'Agén. Pour avis.
20VE00618

EB CONSTRUCTIONS SARL EN LIQUIDATION AU CAPITAL DE 3 000 € SIEGE : "MARTINES", 47380 ST ETIENNE DE FOUGERES 793 055 252 RCS AGEN

L'AGE du 31/01/2020 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter dudit jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Elle a nommé comme liquidateur Mme Béatrice COELHO, demeurant Martines 47380 St Etienne De Fougères, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation. Le siège de la liquidation est fixé à Martines 47380 St Etienne De Fougères, adresse à laquelle la correspondance devra être envoyée et les actes notifiés
20VE00619

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Hélène LERO, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle dénommée « Valérie TOURON SCHREIBER, Carole MARGNES, Hélène LERO et Claire VINCENT, notaires associés d'une Société Civile Professionnelle titulaire d'un office notarial » à VILLENEUVE SUR LOT (Lot-et-Garonne), Place de la Halle, le 28 janvier 2020, enregistré à AGEN, le 6 février 2020, références 2020 N 00147, a été cédé un fonds de commerce par :

La Société **PASSIONAUTO 47**, SARL au capital de 58 000 €, dont le siège est à VILLENEUVE-SUR-LOT (47300), rue Nicolas Leblanc ZI La Barbière, RCS AGEN N° 751 190 067.

A la Société **AUTO ATMO**, SARL au capital de 1 000€, dont le siège est à VILLENEUVE-SUR-LOT (47300), rue Nicolas Leblanc ZA la Barbière, RCS AGEN N° 880 047 048

Un fonds de commerce de Réparation entretien de véhicules vente de véhicules neufs et occasion dépôt vente, vente d'accessoires et pièces détachées, carrosserie, pneumatiques, nettoyage de véhicules, dépannage sis à VILLENEUVE SUR LOT Rue Nicolas Leblanc ZI La Barbière, lui appartenant, connu sous le nom commercial **PASSIONAUTO 47**

Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte.

L'entrée en jouissance a eu lieu le 31 décembre 2019.

Moyennant le prix principal de CENT VINGT MILLE EUROS (120.000,00 EUR) (éléments incorporels pour SOIXANTE-DIX-NEUF MILLE SIX CENT QUARANTE EUROS (79.640,00 EUR), et matériel pour QUARANTE MILLE TROIS CENT SOIXANTE EUROS (40.360,00 EUR)).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour unique insertion, le Notaire
20VE00643

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DE LAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 1er juillet 1980,

Madame Anne Marie Josephe Antoinette BARIL, en son vivant retraitée, demeurant à CASTELMORON-SUR-LOT (47260) résidence Comarque Beaumanoir 400 Cornières.

Née à MACHECOUL (44270), le 22 février 1927.

Veuve de Monsieur Claude Raymond BEAUSSER et non remariée.

Non liée par un pacte civil de solidarité. De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Décédée à CASTELMORON-SUR-LOT (47260) (FRANCE), le 4 septembre 2019.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Hélène LERO, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle dénommée « Valérie TOURON SCHREIBER, Carole MARGNES, Hélène LERO et Claire VINCENT, notaires associés d'une Société Civile Professionnelle titulaire d'un office notarial » à VILLENEUVE SUR LOT (Lot-et-Garonne), Place de la Halle, le 7 février 2020, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Hélène LERO, notaire à VILLENEUVE SUR LOT, référence CRPCEN : 47059, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal de grande instance de AGEN de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

20VE00622



SELARL F. BLAJAN
B. LAGIER
et Lucie LANTAUME-BAUDET
Notaires Associés
1 rue du Château
47600 NERAC

PV DEPOT DE TESTAMENT

Par testament olographe en date du 9 novembre 1984, déposé au rang des minutes de Me Brice LAGIER, notaire à NERAC (47600) 1 rue du Château suivant procès-verbal de dépôt et de description de testament en date du 6 février 2020 ;

Monsieur Yves Antoine Jean CAPURON, en son vivant Retraité, demeurant à LAVARDAC (47230), 3 rue Emile Monthus, né à LAMAGISTERE (82360), le 5 avril 1927, célibataire ; décédé à LAVARDAC (47230) le 10 décembre 2019 a institué un (ou des) légataire(s) universel(s).

Les oppositions seront reçues dans le délai d'un mois auprès de l'office notarial dénommé en tête des présentes.

20VE00614

Rectificatif à l'annonce parue le 05/02/2020 dans LA VIE ECONOMIQUE DU SUD OUEST relatif à la cession de fonds de commerce de **CASINO RESTAURATION**. Il convient de lire pour le vendeur : " RCS SAINT ETIENNE 342 043 528".
20VE00603

LA VIE ECONOMIQUE

DU SUD-OUEST HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS ÉCONOMIQUES

HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS ÉCONOMIQUES

Édité par COMPO-ECHOS
SARL au capital de 50 000 €
Siège social : 108 rue Fondaudège
CS 71900 - 33081 Bordeaux Cedex
SIRET 456 200 476 00038

Directeur de la publication : Guillaume **LALAU**

Responsable des opérations :

Nicolas **THOMASSET**

Rédacteur en chef : Vincent **ROUSSET**

Direction artistique : David **PEYS**

Maquettistes : Sarah **ALBERT**, Noëlie **SANZ**

Secrétaire général des rédactions : Michel **CASSE**

Rédaction : Nathalie **VALLEZ** & Jennifer **WUNSCH**

Service Annonces légales : Marie-Carole **BANEY**

Direction financière et administrative :

Katia **DE STEFANO**

Service abonnement : Catherine **DEPETRIS**

Service comptabilité :

Élodie **VIGNEAU** & Sabrina **MUEL**

Service commercial annonces légales :

Anthony **BLUTEAU**, Franck **DUPERIÉ** &

Christine **SABOURIN**

Secretariat : Khedidja **OUIS** & Sandrine **CARCENAC**

PUBLICITÉ

Responsable commerciale : Hamida **BETRICHÉ**

Assistante commerciale : Charlotte **LAURENT**

Tél. 07 85 39 64 49

Dépôt légal à parution Hebdomadaire

Parution le mercredi

Impression : **ROTIMPRES**

Commission paritaire

n° 1022 1 82705

Prix unitaire : 1,30 €

Abonnement 1 an : 34 €

Membre RésoHebdoEco

Film de routage certifié 50%

Biomasse



LA NOUVELLE « PROCÉDURE ACCÉLÉRÉE AU FOND »

LA « PROCÉDURE ACCÉLÉRÉE AU FOND »
REPLACE LES MULTIPLES PROCÉDURES
« EN LA FORME DES RÉFÉRÉS ».

À côté de la procédure de référé, le Code de procédure civile prévoit diverses procédures « en la forme des référés » (aussi appelées « comme en matière de référé », « selon la forme », « dans la forme », « comme en la forme » ou « sous la forme » des référés).

Sans être des procédures de référé de droit commun, ces procédures orales à bref délai suivent les mêmes règles de procédure que les référés. Contrairement aux ordonnances de référé, les jugements pris « en la forme des référés » sont des décisions au fond, ayant autorité de la chose jugée. Ils sont exécutoires à titre provisoire, sauf décision contraire du juge.

Ces procédures figurent dans treize codes et se retrouvent en matière de successions, de copropriété, d'indivision, de droit d'auteur, de bail commercial, d'affaires familiales, de personnes protégées, d'urbanisme, d'hygiène publique...

À compter de 2020, toutes les procédures « en la forme des référés » sont harmonisées et deviennent des « procédures accélérées au fond ».

Par exception, certaines anciennes procédures « en la forme des référés » sont remplacées par des procédures de référé de droit commun. Il en est ainsi par exemple pour la demande du nouveau syndic de copropriété d'obtenir du précédent syndic des documents ou des fonds du syndicat de la copropriété.

Dans ces nouvelles « procédures accélérées au fond », le juge rend un jugement, et non pas une ordonnance, et ne dispose pas des mêmes pouvoirs que dans un référé de droit commun.

La demande est formée par assignation à une audience à bref délai. Elle est jugée comme un référé.

Le jugement est susceptible d'appel dans les quinze jours (sauf décision en dernier ressort en raison de l'objet de la demande ou décision rendue par le premier président de la cour d'appel).

Ces nouvelles dispositions s'appliquent aux demandes introduites à compter du 1^{er} janvier 2020 devant toutes les juridictions judiciaires, tribunaux judiciaires (anciennement tribunaux d'instance et de grande instance), tribunaux de commerce, conseil des prud'hommes...

Références

Ordonnance 2019-738 du 17 juillet 2019
Décret 2019-1419 du 20 décembre 2019

INDICE DES LOYERS COMMERCIAUX

| | EN NIVEAU | ÉVOLUTION ANNUELLE EN % |
|---------|-----------|-------------------------|
| 2018 T1 | 111,87 | + 2,20 % |
| 2018 T2 | 112,59 | + 2,35 % |
| 2018 T3 | 113,45 | + 2,41 % |
| 2018 T4 | 114,06 | + 2,45 % |
| 2019 T1 | 114,64 | + 2,48 % |
| 2019 T2 | 115,21 | + 2,33 % |

source : INSEE

Selon la Loi 2014-626 du 18 juin 2014 (article 9) qui modifie l'article L145-34 du Code de commerce, deux indices peuvent être utilisés pour la révision des baux commerciaux :

- l'indice des loyers commerciaux pour les activités commerciales ou artisanales ;
- l'indice des loyers des activités tertiaires pour les activités autres que commerciales.

INDICE DE RÉFÉRENCE DES LOYERS - IRL

| TRIMESTRE DE RÉFÉRENCE | IRL DES LOYERS | VARIATION ANNUELLE EN % |
|---------------------------------|----------------|-------------------------|
| 1 ^{er} TRIMESTRE 2019 | 129,38 | + 1,70 % |
| 2 ^{ème} TRIMESTRE 2019 | 129,72 | + 1,53 % |
| 3 ^{ème} TRIMESTRE 2019 | 129,99 | + 1,20 % |

INSEE - 12 JUILLET 2019

BARÈME KILOMÉTRIQUE 2019

| VOITURES | DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL | | |
|-----------------------------|--|----------------------------------|----------------------------------|
| PUISSANCE FISCALE | JUSQU'À 5 000 KM | DE 5 001 À 20 000 KM | AU-DELÀ DE 20 000 KM |
| 3 CV et moins | d x 0,451 | (d x 0,270) + 906 € | d x 0,315 |
| 4 CV | d x 0,518 | (d x 0,291) + 1 136 € | d x 0,349 |
| 5 CV | d x 0,543 | (d x 0,305) + 1 188 € | d x 0,364 |
| 6 CV | d x 0,568 | (d x 0,32) + 1 244 € | d x 0,382 |
| 7 CV et plus | d x 0,595 | (d x 0,337) + 1 288 € | d x 0,401 |
| VÉLO-MOTEUR | DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL | | |
| CYLINDRÉE | JUSQU'À 2 000 CM ³ | DE 2 001 À 5 000 CM ³ | AU-DELÀ DE 5 000 CM ³ |
| moins de 50 cm ³ | d x 0,269 | (d x 0,063) + 412 € | d x 0,146 |
| MOTOS | DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL | | |
| PUISSANCE | JUSQU'À 3 000 KM | DE 3 001 À 6 000 KM | AU-DELÀ DE 6 000 KM |
| 1 ou 2 CV | d x 0,338 | (d x 0,084) + 760 € | d x 0,211 |
| 3, 4 ou 5 CV | d x 0,4 | (d x 0,07) + 989 € | d x 0,235 |
| plus de 5 CV | d x 0,518 | (d x 0,067) + 1 351 € | d x 0,292 |

INDICE DES PRIX

(base 100 en 2015 à partir de 2016)
Ce changement de base n'affecte en rien le niveau de l'indice et son évolution

| | DEC. 2018 | DEC. 2019 | AUGMENTATION SUR UN AN |
|-------------------|-----------|-----------|------------------------|
| INDICE D'ENSEMBLE | 103,47 | 104,98 | + 1,5 % |
| INDICE HORS TABAC | 103,16 | 104,39 | + 1,2 % |

SÉCURITÉ SOCIALE

plafond mensuel

2020 : 3 428 €
Le nouveau montant du plafond est valable toute l'année, le gouvernement ayant décidé de fixer désormais un seul plafond par an (41 136 €)

SMIC

| HORAIRE | MENSUEL (35 h) |
|---------|----------------|
| 10,15 € | 1 539,42 € |

LA LIQUIDATION JUDICIAIRE SIMPLIFIÉE EST ÉTENDUE



LA LIQUIDATION JUDICIAIRE SIMPLIFIÉE S'APPLIQUE DÉSORMAIS À TOUTES LES ENTREPRISES N'AYANT AUCUN BIEN IMMOBILIER, JUSQU'À CINQ SALARIÉS ET 750 000 EUROS DE CHIFFRE D'AFFAIRES.

La liquidation judiciaire simplifiée est une procédure plus rapide permettant à l'entrepreneur de rebondir plus facilement après un échec. La vérification des créances est limitée aux seules créances de rang utile et les biens mobiliers (marchandises, matériel, etc.) peuvent être vendus rapidement.

La procédure simplifiée est réservée aux plus petites entreprises qui ne possèdent aucun bien immobilier.

Jusqu'alors, la procédure simplifiée n'était obligatoire que pour les entreprises n'employant pas plus d'un salarié et ne réalisant pas plus de 300 000 euros de chiffre d'affaires hors taxes.

Elle pouvait également s'appliquer, mais sur décision du tribunal de commerce, aux entreprises employant jusqu'à cinq salariés et réalisant un chiffre d'affaires ne dépassant pas 750 000 euros.

Désormais, la procédure de liquidation simplifiée s'applique obligatoirement aux entreprises ne possédant pas d'actif immobilier, qui n'emploient pas plus de cinq salariés et dont le chiffre d'affaires hors taxes ne dépasse pas 750 000 euros.

Précisons ici que le nombre de salariés est décompté sur les six mois précédant l'ouverture de la procédure.

Alors qu'une procédure de liquidation ordinaire dure en moyenne deux ans et demi, la procédure simplifiée est limitée à six mois, ou à un an si l'entreprise emploie plus d'un salarié et réalise plus de 300 000 euros de chiffre d'affaires.

Le liquidateur ne vérifie que les créances résultant des contrats de travail (salaires, cotisations sociales) et les créances susceptibles de venir en rang utile (c'est-à-dire susceptibles de pouvoir être payées sur l'actif).

Les biens peuvent être vendus plus rapidement après le jugement de liquidation, sans avoir à obtenir une décision du juge-commissaire. Le liquidateur procède à la vente des biens, de gré à gré ou aux enchères, dans les trois mois de la publication du jugement de liquidation judiciaire. À l'expiration de ce délai de trois mois, les biens sont vendus aux enchères.

Le liquidateur peut alors déposer au greffe un projet de répartition de l'actif entre les créanciers, permettant au tribunal de commerce de prononcer enfin la clôture de la liquidation, au plus tard six mois ou un an après l'ouverture de la procédure, avec possibilité de prolongation de trois mois maximum.

Ces dispositions s'appliquent aux procédures ouvertes à compter du 23 novembre 2019.

Références

Décret 2019-1208 du 21 novembre 2019 ;